

AIN
ALLIER
ARDÈCHE
CANTAL
DRÔME
ISÈRE
LOIRE
PUY-DE-DÔME
RHÔNE
MÉTROPÔLE DE
SAVOIE

Compte rendu de la Commission Patrimoine thermal

Réunion du 18 février 2020 Salle des commissions Hôtel de Ville de Vichy Vichy (03)

Présents (15)

- Céline Bardin, coordinatrice, Patrimoine Aurhalpin
- Agnès Bertet, guide conférencière, Guides Tourisme Auvergne (15) et ANCOVART-Auvergne (63)
- Yves-Jean Bignon, adjoint Patrimoine et Thermalisme, Ville de Vichy (03)
- Mme Brené, Bourbon l'Archambault (03)
- Colette Capdeboscq, présidente, Sauvegarde du Patrimoine de Châtel Montagne (03)
- Marie-Hélène Chateau, présidente, Patrimoine Aurhalpin
- Frédérique Desprez, adjoint au Maire, Bellerive-sur-Allier (03)
- François Duquaire, Maisons Paysannes du Rhône (69)

- Fabienne Gelin, responsable Patrimoine, Médiathèque de Vichy (03)
- Bernard Kajdan, adjoint au Maire, Ville de Vichy (03)
- Alexandra Lachaud Toccacieli, guide conférencière, Guides Tourisme Auvergne (15)
- Anne Leclercq, Maire, Bourbon l'Archambault (03)
- Léa Lemoine, chef de projets Patrimoine et Numérique, La Route des Villes d'Eaux du Massif Central (63)
- Christiane Perpenat, conseillère municipale, Bellerive-sur-Allier (03)
- Madison Spagnoli, chargée de mission, Patrimoine Aurhalpin

Excusés (15)

- Christophe Arsant, directeur, Thermes de la Léchère (73)
- Laurent Duclieu, directeur, Office de Tourisme Forez Est (42)
- Evelyne Dumoulin, Société des Amis des Arts de Charlieu (42)
- Sophie Fournier, déléguée générale, Rhône-Alpes Thermal – Balineae (73)
- Christian Garrouteigt, président, Office de Tourisme du Pays d'Aubenas-Vals-Antraigues (07)
- Claude Giraud, Maire, Montrond-les-Bains (42)
- Jérôme Joannet, directeur délégué, Vichy Destinations (03)
- Françoise Lapeyre-Uzu, déléguée régionale, Sites & Monuments

- Elise Mathieu, directrice, Office de Tourisme du Pays d'Aubenas-Vals-Antraigues (07)
- Dominique Perchet, ASPM / REMUT Réseau International de la Fonte d'Art
- Laura Petiot, directrice, Creuse Confluence Tourisme (23)
- Annie Regond, déléguée régionale, Rempart
- Delphine Renault, responsable, Service Patrimoine et Inventaire général
- Adrien Southon, directeur adjoint, Vichy Destinations (03)
- Marion Vansingle, responsable coopération européenne, La Route des Villes d'Eaux du Massif Central (63)

I



AIN
ALLIER
ARDÈCHE
CANTAL
DRÔME
ISÈRE
LOIRE
HAUTE-LOIRE
PUY-DE-DÔME
RHÔNE
MÉTROPÔLE DE L
SAVOIE

Début de la réunion à 14 h 30 avec un tour de table.

Marie-Hélène Chateau accueille les participants et les remercie d'assister à cette troisième réunion de la Commission Patrimoine thermal, elle énonce l'ordre du jour puis fait un retour sur les précédentes réunions. Elle informe les présents que, lors des première et deuxième réunions, il était très clairement ressorti que les stations thermales avaient un réel désir de travailler en réseau sur toute la région, une volonté de créer des projets communs et de développer des actions pour promouvoir le patrimoine thermal sur le territoire régional.

Léa Lemoine demande à Yves-Jean Bignon la place dédiée au patrimoine dans le plan thermal. Il répond que le patrimoine n'est pas directement pris en compte mais précise la politique volontariste de la région en matière de patrimoine.

Céline Bardin indique que sur plus de 400 invitations envoyées pour cette réunion de commission, peu d'inscriptions ont été enregistrées malgré la communication de Patrimoine Aurhalpin vis-à-vis de tous les acteurs.

Marie-Hélène Chateau précise que ceci peut être dû aux grandes distances à parcourir qui peuvent être rédhibitoires. Il est donc proposé d'organiser des visioconférences pour les prochaines réunions de commissions afin de permettre au plus grand nombre de participer. Cette alternative peut être proposée de façon ponctuelle sans écarter les réunions physiques.

Marie-Hélène Chateau présente les différents projets à l'ordre du jour que Patrimoine Aurhalpin souhaite proposer aux stations thermales en Auvergne-Rhône-Alpes.

- I- Présentation d'un projet d'édition des stations thermales dans notre région
 - → Projet « Guide du Patrimoine Aurhalpin »

Marie-Hélène Chateau présente le projet d'un Guide du patrimoine aurhalpin avec pour thématique les stations thermales en Auvergne-Rhône-Alpes. Durant sa présentation, elle indique que l'édition d'ouvrages est une mission importante de Patrimoine Aurhalpin depuis 1984 et qu'il existe déjà 47 numéros de guides ; diffusés aux 400 adhérents et également disponibles à la vente. Ce numéro pourrait être également diffusé dans les stations thermales. La maquette offre une mise en page adaptable et une grande place aux illustrations de façon à se tourner vers le grand public. Le guide est également imprimé dans un format idéal pour être glissé dans un sac à dos, c'est un bon support à la visite.

Dans ce projet, Patrimoine Aurhalpin assurerait la centralisation des contributions, serait l'interface avec l'éditeur pour les travaux de relecture et de correction.

L'exemplaire du guide du patrimoine Rhônalpin n°46 – Patrimoines de l'Est Lyonnais est pris pour exemple afin d'illustrer ce que pourrait être celui sur les stations thermales.





Les coûts estimés pour ce projet, pour une impression en 64 pages, sont de 8 103,84€ (soit 5,40€ l'unité) pour 1 500 exemplaires et de 8 729,46€ (soit 4,36€ l'unité) pour 2 000 exemplaires. Le prix de vente public est de 7,50€ donc les stations font des bénéfices sur les ventes.

(NDLR: selon les devis proposés en date du 18/02/2020)

Léa Lemoine demande s'il y a déjà eu des projets de guides dans les autres commissions Patrimoine. Céline Bardin répond que non mais que des ouvrages comme le *Vademecum Témoins de pierre* ont été créés par la Commission Patrimoine funéraire.

Fabienne Gelin indique qu'une commission patrimoine thermal a été créée au sein de l'Agence « Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture » afin de recenser les fonds présents dans les bibliothèques.

Céline Bardin pense que les personnes contactées pourraient être de bons relais dans la démarche de réseau souhaitée par Patrimoine Aurhalpin.

→ Projet « Beau Livre »

Marie-Hélène Chateau présente ensuite le projet de « Beau Livre » en précisant que ce serait un livre grand public. Sa diffusion se ferait dans les librairies et dans les stations, mais également directement par les éditeurs.

A titre d'exemple, des extraits du Beau Livre Vichy, Ville d'eaux, des éditions Lieux Dits, sont projetés afin de donner une idée du format et des mises en pages. Léa Lemoine fait circuler deux ouvrages, Braves d'Anilore Banon aux éditions Losanges et France prodigieuse de Patrick Espel aux éditions de la Flandonnière.

Des devis ont été demandés aux éditions de la Flandonnière, Lieux Dits et Losanges. A ce jour, seules les éditions Lieux Dits nous ont répondu. Elles proposent l'impression d'un livre de 192 pages en 1 000 ou 1 500 exemplaires, avec la possibilité d'en diffuser la moitié dans leur réseau de librairies, pour un prix de vente public de 32€.

Les demandes aux éditions de la Flandonnière et Losanges ont été faites par Léa Lemoine. N'ayant pas eu de retour à ce jour, elle souhaite préciser les données qui lui ont été fournies à titre indicatif.

Les éditions de la Flandonnière, spécialisées dans les Beaux Livres et la thématique du patrimoine, proposent la rédaction et l'impression d'un ouvrage de 190 pages pour un prix de vente de 25 / 30€ et une sortie en 2021.

Les éditions Losanges proposent un produit fini, sans externalisation, au prix de vente de 24,90€ avec une édition de 2 500 exemplaires maximum.

Fabienne Gelin indique qu'il faudrait trouver un auteur ou journaliste qui pourrait s'occuper de la rédaction de façon transversale.

Léa Lemoine précise que ce projet de « Beau Livre » a été envisagé par la RDVE il y a plusieurs années mais n'a jamais vu le jour ; ils ont néanmoins beaucoup de ressources (NDLR : pour les stations de leur réseau) qui pourraient être utilisées, notamment des visuels.



AIN
ALLIER
ARDÈCHE
CANTAL
DRÔME
ISÈRE
LOIRE
HAUTE-LOIRE
RHÔNE
MÉTROPÔLE DE L
SAVOIE

Fabienne Gelin propose de sonder les membres de la Commission Patrimoine thermal pour connaître le fonds dont disposent les stations. Elle indique également que les éditions Bleu Autour ont déjà travaillé sur le patrimoine thermal et qu'elles peuvent donc être un interlocuteur pertinent.

Céline Bardin pense qu'il faut se positionner sur un projet afin de pouvoir le proposer aux stations.

Fabienne Gelin demande si les projets sont financés par les stations.

Céline Bardin répond que c'est une éventualité et que l'avantage du guide est la marge non négligeable qui peut être faite par les stations, mais il y a différents montages financiers possibles.

Fabienne Gelin prend note des devis proposés par les éditions Lieux-Dits et pense qu'il faudrait attendre les autres devis pour comparer les démarches.

Léa Lemoine informe qu'il lui a été rapporté que la période idéale pour le lancement d'un « Beau Livre » est la fin d'année, au moment des fêtes.

Fabienne Gelin pense que pour un guide dédié à la visite, la perspective du printemps est propice. Pour elle, comme pour Yves-Jean Bignon, il est important que le livre édité, quel que soit le projet retenu, soit bilingue. Céline Bardin répond que Patrimoine Aurhalpin a déjà eu cette expérience sur l'un des Guide du patrimoine aurhalpin.

Léa Lemoine indique que les éditions de la Flandonnière font du mécénat pour les « Beaux Livres ».

Alexandra Lachaud Toccacieli suppose qu'il est difficile de se projeter tout de suite car toutes les stations ne sont pas représentées dans la salle et nous ne pouvons pas connaître leurs attentes. Ce projet pouvant être financé par les stations, il serait important d'avoir leur avis.

Fabienne Gelin pense que le guide pourrait être une première démarche afin de lancer un projet collaboratif et qu'un « Beau Livre » pourrait être envisagé ensuite. Le guide pourrait également être prêt plus rapidement étant donné que Patrimoine Aurhalpin est coutumière de ce type de réalisation.

Céline Bardin propose de se prononcer sur un projet et indique avoir eu un entretien à Riom avec Marie-Anne Fournier, animatrice du Pays d'Art et d'Histoire Riom Limagne & Volcans, qui officie notamment sur le patrimoine thermal avec la station de Châtel-Guyon. Elle semblait très intéressée par l'édition d'un ouvrage qui pourrait être rapidement proposé au public et présentant, en quelques pages, le patrimoine thermal régional.

Anne Leclerq pense qu'il serait important de proposer un produit qui plaise aux amoureux du patrimoine mais aussi aux touristes, qui n'ont pas les mêmes attentes, le guide serait donc le support idéal.

Léa Lemoine estime que le projet de guide peut renouveler l'intérêt du public pour l'histoire thermale des stations. Un « Beau Livre » pourrait venir ensuite.



AIN
ALLER
ARDÈCHE
CANTAL
DRÔME
ISÈRE
LOIRE
HAUTE-LOIRE
RHÔNE
MÉTROPÒLE DE L
SAVOIE

Frédérique Desprez pense également que l'édition d'un guide permettrait de faire connaître toutes les stations thermales de la région.

Céline Bardin propose de cartographier également les anciennes stations thermales.

Fabienne Gelin indique qu'il faudrait estimer la participation financière de chacun de façon proportionnelle à la taille de la station.

Yves-Jean Bignon précise qu'un coefficient a été calculé par la Ville de Vichy en tenant compte de la fréquentation des curistes et du nombre habitants. Ce coefficient peut être une base et servir pour ce projet. Il indique également qu'il faudrait entrer en contact avec Sophie Fournier, Rhône-Alpes thermal - Balineae, afin de monter le projet avec elle car cette structure est le noyau du réseau en Rhône-Alpes et serait donc l'interlocuteur parfait pour fédérer autour de ce projet, qui pourrait donc être un bon moyen pour créer du réseau car il est important que les 25 stations de la région Auvergne-Rhône-Alpes participent.

Alexandra Lachaud Toccacieli et Léa Lemoine indiquent que la première étape est de convaincre les 25 stations en proposant le projet de guide de façon concrète : en argumentant un lancement facile et rapide. Cette première étape est essentielle ; un document de présentation serait à mettre en place de façon à ce que les stations aient tous les éléments nécessaires à leur réflexion.

Yves-Jean Bignon pense également que le guide est un projet plus réaliste dans un premier temps mais qu'il faut déterminer un fil conducteur avec un canevas afin d'uniformiser l'ouvrage. Pour prolonger cette idée, Céline Bardin évoque la nécessité d'organiser un comité éditorial afin de garantir une homogénéité dans la rédaction du guide. Léa Lemoine la rejoint sur la nécessité de monter un comité éditorial, tout comme celle d'expliciter la démarche de rédaction de ce guide auprès des référents dans chaque station. Delphine Renault, Responsable du Service Patrimoine et Inventaire général, pourrait nous accompagner dans la démarche de contact des stations thermales.

Yves-Jean Bignon propose que la RDVE et Balineae présentent le projet dans leurs réseaux respectifs afin de s'assurer que tous les référents aient l'information.

Le projet de guide est donc sélectionné, des travaux complémentaires vont être faits afin d'étudier le projet plus en profondeur et ainsi proposer le produit aux stations thermales. Il faut rédiger un document très pragmatique présentant l'esprit de réalisation, le coût et la ligne éditoriale.

2- Projet collaboratif d'état des lieux du patrimoine des villes thermales

Marie-Hélène Chateau passe maintenant au deuxième projet à l'ordre du jour : le projet collaboratif d'état des lieux du patrimoine des villes thermales. Pour cette partie, elle cède la parole à Léa Lemoine.

Léa Lemoine nous expose la méthode utilisée par la RDVE pour l'édition de leurs inventaires du patrimoine, réalisés dans leurs 17 stations thermales. Ce travail a été appelé « inventaire » mais il correspond plus à un « état des lieux ». L'objectif de ce travail était de connaître le patrimoine du réseau, d'étudier sa mise en



AIN
ALLIER
ARDÈCHE
CANTAL
DRÔME
ISÈRE
LOIRE
HAUTE-LOIRE
PUY-DE-DÔME
RHÔNE
MÉTROPÔLE DE L
SAVOIE

valeur, de le faire connaître et d'attirer l'attention sur lui. Ce travail a été réalisé par deux personnes sur 4 mois avec un grand travail de terrain et beaucoup de rencontres afin de repérer le patrimoine avant d'en dresser une typologie.

Les informations récoltées sur les différents éléments patrimoniaux proviennent de différentes sources : ouvrages, bases de données, recherches auprès du service de l'inventaire. De plus, un reportage photographie a été réalisé.

L'inventaire s'articule autour de deux outils : une fiche d'identité de la station et une grille histoire et patrimoine.

Les données ont été traitées de façon chronologique et historique. Une bibliographie a été rédigée de façon thématique et une cartographie a été mise en place afin de repérer les groupes de stations de façon géographique. Une comparaison de la mise en tourisme et un regroupement des personnalités des stations a également été faite. Les descriptions des éléments patrimoniaux indiquent également si un patrimoine est remarquable ou en danger.

Concernant les résultats, ce travail a eu un impact touristique important en attirant de nouveaux visiteurs, des produits dérivés ont été créés. Les stations sont maintenant considérées comme des lieux d'accueil innovants.

Léa Lemoine continue sa présentation en mettant en avant le caractère spécifique et inégal du patrimoine thermal sur l'ensemble du territoire mais présentent des éléments communs. Les inventaires réalisés par la RDVE sont fondateurs en matière de connaissance : ils montrent la valeur du patrimoine et ont été le point de départ d'un nombre accru de visites guidées. Ils sont également un outil de sensibilisation.

Léa Lemoine pense que la diffusion est limitée et qu'ils pâtissent également de l'absence de validation scientifique. Par ailleurs, il faudrait une mise à jour, la dernière datant de 2014.

Elle indique qu'il y a eu des retombées directes outre la création des visites guidées : des reportages télévisés et la création de circuits touristiques.

Céline Bardin propose que les trois stations thermales de la RDVE présentes en Rhône-Alpes soient les ambassadrices auprès des autres stations thermales en Rhône-Alpes.

Fabienne Gelin indique que la station d'Aix-les-Bains dispose d'un inventaire. Elle fait part du catalogue des villes d'eaux en France de 1985, ouvrage certes ancien mais qui pourrait servir de base.

Céline Bardin signale également que l'Ain a lancé un inventaire participatif.

Fabienne Gelin met en avant le fait qu'il ne faille pas négliger l'importance des associations dans un tel projet.

3- Actualités régionales

Marie-Hélène Chateau propose de passer aux actualités régionales.

Léa Lemoine prend la parole afin d'informer que le Tour de France fera étape dans 3 stations du Puy-de-Dôme de la RDVE : Le Mont-Dore, la Bourboule et Châtel-Guyon.

ThermAuvergne proposera cette année encore 3 soins pour 33€, cette action étant tournée vers le grand public.



AIN
ALLIER
ARDÈCHE
CANTAL
DRÒME
ISÈRE
HAUTE-LOIRE
PUY-DE-DÔME
RHÔNE
MÉTROPÔLE DE
SAVOIE

Le projet de résidence d'artistes dans le cadre des « Accros du Peignoir » a eu du succès car cette année 6 résidences d'artistes ont été proposées, en partenariat avec Vidéoformes. Ces artistes vont réaliser un reportage photographique afin de créer une exposition itinérante et un peignoir sera créé par l'école du design de Saint-Etienne.

Yves-Jean Bignon rappelle que le résultat de la candidature à l'UNESCO des 11 stations européennes sera communiqué en juillet et qu'une rencontre européenne se tiendra à Vichy en novembre prochain.

Le nouveau complexe thermal de Châtel-Guyon ouvrira ses portes en avril prochain.

4- Questions diverses

Néant

Fin de la réunion à 16 h 15.

Dominique Perchet (ASPM / REMUT), qui n'a pas pu assister à notre dernière réunion pour raison médicale, nous a fait passer un texte que vous trouverez in extenso en annexe et qui rejoint, en les synthétisant de belle façon, les propositions de notre commission. Merci à lui !



ANNEXE : Document envoyé par Dominique Perchet

Patrimoine Aurhalpin

Lyon: Fort de Vaise - 27 boulevard Antoine de Saint-Exupéry, 69009 Lyon

04 72 41 94 47 - contact@patrimoineaurhalpin.org

Clermont-Ferrand: 14 rue Neyron, 63000 Clermont-Ferrand

04 73 20 34 72 - info@patrimoineaurhalpin.org

COMMISSION PATRIMOINE THERMAL

D. Perchet – ASPM

Proposition de travail 2020-21

Patrimoine thermal : un décor riche de sens

Au XIXe siècle, les villes thermales ont toutes été soucieuses de leur apparence, car pour séduire, elles se devaient de présenter un cadre à la fois hygiénique et esthétique. Le curiste venait pour sa santé mais avant et après les soins, il était en résidence et cette résidence se devait d'être conforme aux canons d'alors énoncé dans la devise des arts décoratifs : le beau dans l'utile.

Plusieurs villes ont déjà fait l'inventaire de leur patrimoine soit par les services de l'Inventaire soit en solo sous l'impulsion d'élus, d'associations ou de chercheurs.

Le projet vise à inventorier le patrimoine thermal en son décor et le décrire ensuite comme un tout cohérent pour le valoriser.

Le patrimoine thermal peut être pris au sens très large (en allant de l'architecture – généralement déjà étudiée) au petit patrimoine (qui a pu parfois disparaître) : fontaines, statuaire, vases, kiosques, ornements variés...

Notre association (ASPM) travaille sur le patrimoine métallique de fonte, de bronze... mais la proposition ici vise à prendre en compte non le matériau, mais la forme et le rôle du décor.

Autour de l'eau qui soigne, la beauté qui mettait en scène les sources

La proposition - ici esquissée - vise à :

- Créer et renforcer du réseau de villes autour d'un patrimoine commun car centré sur une époque (la vogue du thermalisme du XIXe siècle – même s'il y a eu un avant et un après) et une certaine esthétique (les bâtiments, les parcs les jardins, les équipements d'accueil : hôtels, la ville.).
- Repérer toutes les études déjà faites pour pouvoir capitaliser sur ces travaux





- Identifier les personnes-ressources ainsi que les structures impliquées
- Inventaire (méthode à déterminer, soit selon les outils de l'Inventaire, soit plus léger et plus accessible aux personnes de terrain)
- Valorisation soit par la publication, les expositions communes, l'aide à la recherche,
 la mise en scène dans les villes : toutes formes à examiner par la commission.

4 champs d'intervention pour Patrimoine Aurhalpin

- > les acteurs locaux, régionaux
- > le cadre : les thermes, la ville, la région (y compris pour les plus petites stations)
- > un inventaire : les monuments, les objets, la publicité, la communication
- > une valorisation : par l'étude, par la publication, par la restauration (le cas échéant), par l'animation.